



La Maison Bois nouvelle génération à basse consommation d'énergie.



48200 Saint Chély d'Apcher -- Tél. : 04.66.31.00.68 -- www.orldhac.com



04 71 23 41 61



www.hotels-brunel.com

Oubliez vos repères !

Hôtel-Restaurant Les Portes d'Apcher 48200 St Chély d'Apcher - A75 sortie 33/34
RESERVATIONS RENSEIGNEMENTS : 04.66.31.00.46

Hôtel-Restaurant Le Rocher Blanc La Gardie 48200 Albaret Ste Marie - A75 sortie 32
RESERVATIONS RENSEIGNEMENTS : 04.66.31.90.09

Hôtel-Restaurant Le Château d'Orfeuillet 48200 Albaret Ste Marie - A75 sortie 32
RESERVATIONS RENSEIGNEMENTS : 04.66.42.65.65
www.hotels-brunel.com

Trail du Mont Mouchet à la Truyère...

18 km
800 m positifs

18^{ème} édition

11,5 km
500 m positifs

46 km
2000 m positifs

Classement par
équipe de 4 par
addition des places

46 km en Solo ou en Duo
(28km + 18km)

Le TOUR du NIPALOU



cantal
LE DÉPARTEMENT

LORCIÈRES[®] en Margeride

* du latin URSI ARIA : Pays des Ours

<http://www.tourdunipalou.org/>

Dimanche 30 Octobre 2016

Repas (Aligot) pour les inscrits avant le
27 octobre 2016 Lots pour tous

Boucles de 6, 9, 13, 15, 17 km pour les randonneurs, départ 9 h

Règlement course

Organisation

Horizon Nipalou aidé par l'Union Sportive Issoirienne athlétisme.

Parcours

Trois distances en boucle : 11,5 km, 18 km et 46 km en solo ou 28 km + 18 km en duo (passage du relais au ravitaillement de Challèles). Elles sont composées à plus de 90 % de sentiers de randonnée, chemins, sous bois, prairies et pâturages. La dénivellation totale positive est de 500m sur 11,5 km, 800m sur 18 km, 2000m pour 46 km (Altitude mini 742, maxi 1497).

Participation

L'épreuve est ouverte à partir de la catégorie cadet pour 11,5 km, junior pour 18 km ou 18 km en duo, espoir pour 46 km en solo ou 28 km en duo. L'allure est libre, les temps limites sont fixés à 2h pour la première, 4h pour la seconde, 7h pour la grande. Les concurrents arrivant après 5h 40mn au km38 seront invités à emprunter un raccourci et seront non classés. Inscriptions et remise des dossards à partir de 8h à la salle des fêtes de Lorcières.

Départ

9 h pour le 46 km, 10h pour les deux autres distances devant la salle des fêtes.

Arrivée

Salle des fêtes de Lorcières. En cas d'abandon le concurrent retire son dossard et le remet au point de ravitaillement le plus proche ou au serre file.

Ravitaillements

Boucle 11,5 km : Km 2 et 6 Boucle 18 km : km 5, 10, 15

Boucle 46 km : Semi autosuffisance dans l'esprit trail. 4 ravitaillements aux km5, 22, 28 et 34, (port d'un sac ou ceinture porte bidon obligatoire).

Accompagnateurs

Pour des raisons de sécurité les suiveurs en vélo et les chiens sont interdits.

Sécurité et Contrôle

La sécurité est assurée par des signaleurs, un médecin de course et des secouristes.

Des pointages seront effectués sur le parcours. Tout athlète classé à l'arrivée, qui ne serait pas passé par un ou plusieurs contrôles, sera disqualifié.

Assurance, licence et certificat médical

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'une compagnie d'assurance.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement et de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie en tant que justificatif en cas d'accident.

Classement et récompenses

Un classement général, un classement par catégorie et un classement par équipe de 4 par addition des places sauf en duo (meilleur 4^{ème} en cas d'égalité), seront établis pour chaque distance. Ils seront consultables dans les 48 heures sur le site internet.

Les récompenses seront remises à la salle des fêtes après l'arrivée du dernier concurrent. Coupe et médailles aux 3 premiers du général, aux 3 premiers de chaque catégorie (C, J, Es, S, V1, V2, V3, V4, V5 Femme et Homme), aux 3 premières équipes de 4 (Féminine et Masculine ou Mixte) et aux 3 premières équipes en duo sur 46km (Féminine, mixte et Masculine)

Droit à l'image

Les organisateurs pourront utiliser les photos qu'ils auront prises pour la promotion de leur épreuve sans qu'aucune indemnité ne soit versée aux personnes concernées par celles-ci.

Divers

L'organisation se réserve le droit d'apporter toutes modifications nécessaires. Dans ce cas elles seront portées à la connaissance de tous les participants avant le départ. Le fait de participer implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement sans recours contre l'organisation.

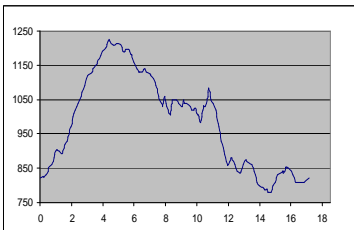
Règlement randonnée

Cinq distances de randonnées pédestres sont proposées : 6, 9, 13 (sommets Nipalou), 15, 17 km. Départ 9 heures. Ravitaillements tous les 5 km environ

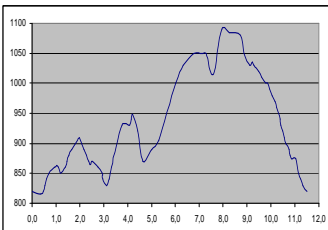
Attention : la randonnée n'est pas une compétition, la présentation d'une licence ou d'un certificat médical n'est pas exigée. Les participants n'auront pas de dossard, aucun classement ne sera établi, ils effectueront le parcours sous leur entière responsabilité (les mineurs sous la responsabilité de leurs parents ou tuteur légal). L'inscription donne droit aux ravitaillements et au lot souvenir. Les chiens sont autorisés si tenus en laisse.



Profile 46 km

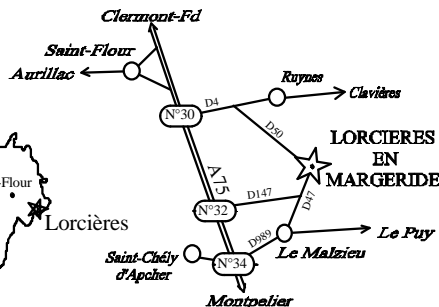
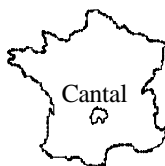


Profile 18 km



Profile 11,5 km

Plan d'accès à Lorcières



Le Tour du Nipalou Lorcières

30 octobre 2016

Réservé à l'organisation

N° de Dossard :

Départ 9h pour 46 km en solo ou en duo, 10 h pour 11,5 et 18 km

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : / / Sexe : M - F

Adresse électronique :@

NOM 2 (duo 46 km) : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : / / Sexe : M - F

Club ou équipe : : 11,5km 18km 46km solo 46km duo

Coureur licencié. FFA, FFCO, FFPM, FF Tri * N°1 N°2

Coureur non licencié à l'une des fédérations ci-dessus : certificat médical de moins d'un an obligatoire

Randonneur : libre sous la responsabilité du participant 6km 9km 13km 15km 17km

*Au regard de l'article L.231-3 du code du sport, les participants doivent obligatoirement être titulaires d'une licence Athlé compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running délivrés par la FFA ou d'une licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Triathlon en cours de validité et présenter celle-ci. A défaut les non licenciés à l'une de ces fédérations doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an le jour de la manifestation ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur pour la durée du délai de prescription (10ans). Aucun autre document ne pourra être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Courses	<input type="checkbox"/>	Course 46 km solo	(+ 3 € sur place)	20 €	€
	<input type="checkbox"/>	Course 46 km duo	(+ 5 € sur place)	30 €	€
	<input type="checkbox"/>	Course 18 km	(+ 3 € sur place)	15 €	€
	<input type="checkbox"/>	Course 11,5	(+ 3 € sur place)	11 €	€
	<input type="checkbox"/>	Repas coureur ou accompagnateurs		13 €	€
Randos	<input type="checkbox"/>	Randonnée sans repas (avec lot)		8 €	€
	<input type="checkbox"/>	Randonnée avec repas (avec lot)		18 €	€
	<input type="checkbox"/>	Randonné enfants nés en 2004 et après sans repas : GRATUIT		0 €	€
	<input type="checkbox"/>	Repas enfants nés en 2004 et après		8 €	€

Signature obligatoire (parents pour les mineurs) :

Total €

Inscriptions : Thierry ORLHAC 27 rue Alexis Carrel 63000 Clermont-Fd Tél. : 06.70.96.08.28
Chèque à libeller à l'ordre de " Horizon Nipalou ".